



Serving a world in motion
Au service d'un
monde en mouvement
navcanada.ca

RAPPORT DE GESTION

SUR FORMULAIRE 51-102 A 1

TRIMESTRE ET SEMESTRE CLOS

LE 28 FÉVRIER 2022

Le 7 avril 2022



Serving a world in motion
Au service d'un
monde en mouvement
navcanada.ca

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
Mise en garde concernant les informations prospectives.....	1
Activités de NAV CANADA	2
Stratégie financière et réglementation des tarifs.....	2
Faits saillants financiers.....	4
Principales questions financières.....	9
RÉSULTATS D'EXPLOITATION	11
Produits.....	11
Charges d'exploitation	13
Autres (produits) et charges (y compris la charge d'impôt sur le résultat)	14
Mouvement net des comptes de report réglementaires	16
Mouvements du compte de stabilisation des tarifs.....	17
Autres éléments du résultat global	19
Montants pris en compte aux fins de l'établissement des tarifs.....	20
Perspectives financières.....	20
Couverture par le bénéfice et les flux de trésorerie.....	23
Transactions avec des parties liées	24
SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS	24
Informations financières trimestrielles (non audité).....	24
Analyse des résultats trimestriels.....	25
SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT	26
Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 28 février 2022.....	27
Flux de trésorerie pour le semestre clos le 28 février 2022.....	28
Liquidités et stratégie de financement	29
Cotes de crédit.....	31
Besoins en trésorerie.....	32
Gestion du capital.....	34
Instruments financiers et gestion des risques.....	34
CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES	35
PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS	35
CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	35

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

INTRODUCTION

Le présent rapport de gestion porte sur la situation financière, les résultats d'exploitation, le résultat global et les flux de trésorerie consolidés intermédiaires non audités du trimestre et du semestre clos le 28 février 2022 (le « deuxième trimestre de l'exercice 2022 ») de NAV CANADA et de ses filiales (aussi désignées dans le présent rapport de gestion comme « nous », « nos » ou la « Société »). Il doit être lu à la lumière de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de l'exercice 2022 (les « états financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2022 »), de nos états financiers consolidés annuels audités et des notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 août 2021 (l'« exercice 2021 »), de notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2021 ainsi que de notre notice annuelle pour l'exercice 2021 datée du 21 octobre 2021 (la « notice annuelle de l'exercice 2021 »). De plus amples renseignements sur NAV CANADA, y compris nos états financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2022 et de l'exercice 2021, notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2021 ainsi que notre notice annuelle de l'exercice 2021, sont disponibles sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »), au www.sedar.com.

Nos états financiers sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Nos états financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2022 ont été dressés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Notre Comité de la vérification et des finances a examiné le présent rapport de gestion, lequel a été approuvé par le conseil d'administration (le « conseil ») de la Société avant d'être déposé.

À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens (« \$ CA »), soit la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société, et toutes les informations présentées ont été arrondies au million de dollars près.

Mise en garde concernant les informations prospectives

Le présent rapport de gestion et plus particulièrement, sans toutefois s'y limiter, les rubriques « INTRODUCTION – Principales questions financières » et « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Perspectives financières » contiennent certains énoncés sur les attentes de NAV CANADA. Ces énoncés se distinguent généralement par l'utilisation de termes comme « anticiper », « planifier », « croire », « avoir l'intention de », « s'attendre à », « estimer », « se rapprocher », « prévoir » ainsi que d'autres termes semblables ou verbes conjugués au conditionnel ou au futur tels que « peut », « sera » « devra », « devrait » et « pourrait » ou la forme négative de ceux-ci. Étant donné que ces énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et incertitudes futurs, les résultats réels peuvent différer de ceux fournis, explicitement ou implicitement, dans ces énoncés et les différences pourraient être marquées. Les risques et les incertitudes qui pèsent sur la Société comprennent, notamment, l'agitation géopolitique, les attaques terroristes et la menace d'attaques terroristes, les guerres, les épidémies ou les pandémies, les interventions de l'État et les avis aux voyageurs s'y rapportant, les changements climatiques et les facteurs environnementaux (y compris les systèmes météorologiques et autres phénomènes et éléments naturels sur lesquels les activités de l'homme ont un effet), les attaques visant la cybersécurité, les négociations collectives, les arbitrages, l'embauche, la formation et le maintien en poste du personnel, les conditions du secteur de l'aviation en général, la circulation aérienne, l'utilisation des télécommunications et des moyens de transport terrestre au détriment du transport aérien, la conjoncture des marchés financiers et de l'économie, la capacité de percevoir les redevances d'usage et de réduire les charges d'exploitation, le succès, ultimement, de notre placement dans une capacité de surveillance des aéronefs installée dans l'espace par l'intermédiaire d'Aireon LLC (« Aireon »), les variations des taux d'intérêt, les modifications des lois, y compris les changements fiscaux, les changements défavorables de la réglementation ou des poursuites et les litiges. Certains de ces risques et de ces incertitudes sont exposés dans la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle de l'exercice 2021.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion traduisent nos attentes en date du 7 avril 2022 et peuvent changer après cette date. Les lecteurs du présent rapport de gestion sont priés de ne pas se fier indûment à tout énoncé prospectif. Nous déclinons toute intention ou toute obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif par suite de nouvelles informations ou d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Activités de NAV CANADA

Société du secteur privé sans capital social, NAV CANADA exploite le système de navigation aérienne civile (le « SNA ») du Canada. Nous sommes dotés d'installations dans l'ensemble du Canada et nous fournissons des services de navigation aérienne aux propriétaires et aux exploitants d'aéronefs, notamment des services de contrôle de la circulation aérienne, des services d'information de vol, des bulletins météorologiques, des services consultatifs d'aéroport, des services d'information aéronautique et des aides électroniques à la navigation, dans l'espace aérien sous le contrôle du Canada.

L'activité principale de la Société consiste à gérer et à exploiter le SNA du Canada et les services connexes, et ce, d'une manière sécuritaire, efficiente et rentable, tant dans l'espace aérien sous le contrôle du Canada que dans l'espace aérien international dont la responsabilité a été cédée au Canada en vertu d'ententes internationales.

Stratégie financière et réglementation des tarifs

Quand vient le temps d'établir de nouvelles redevances d'usage ou de réviser les redevances existantes, nous devons respecter les paramètres de la loi régissant nos activités, soit la *Loi sur la commercialisation des services de navigation aérienne civile* (la « Loi sur les SNA »), qui nous empêche d'établir les redevances d'usage à un montant supérieur à celui dont nous avons besoin pour répondre à nos besoins financiers relativement à la prestation de services de navigation aérienne. Aux termes de ces principes, le conseil approuve le montant et le calendrier des modifications à apporter aux redevances d'usage. Le conseil approuve également le budget annuel de la Société, dans lequel les montants devant être recouverts au moyen des redevances d'usage sont établis pour l'exercice suivant. Nous visons à inscrire aux états consolidés du résultat net des résultats financiers qui correspondent au seuil de rentabilité à la clôture de chaque exercice. Du fait des variations saisonnières et d'autres fluctuations des volumes de circulation aérienne attribuables notamment à la pandémie de COVID-19, et étant donné que la plupart de nos coûts sont fixes, nos résultats financiers trimestriels pourraient ne pas atteindre le seuil de rentabilité, après la comptabilisation des ajustements du compte de stabilisation des tarifs. Cette situation est illustrée dans le tableau sous « SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS – Informations financières trimestrielles (non audité) ».

Comme il en a été fait mention au préalable, les redevances d'usage sont établies en fonction des besoins financiers actuels et futurs de la Société (se reporter aux rubriques « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvement net des comptes de report réglementaires » et « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Montants pris en compte aux fins de l'établissement des tarifs »), lesquels tiennent compte notamment des volumes estimatifs de circulation aérienne, des exigences réglementaires en regard de la prestation de services de navigation aérienne et des charges prévues. Étant donné que les produits et les charges réels vont différer de ces estimations, l'établissement des redevances futures nécessite le recours à des méthodes qui tiendront compte des écarts. Il est également nécessaire de pallier l'incidence immédiate des facteurs imprévisibles, principalement les fluctuations des volumes de circulation aérienne découlant d'événements imprévus. Le recours à un mécanisme de « stabilisation des tarifs » nous permet d'atteindre ces objectifs.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

Nos états financiers tiennent compte de l'incidence de la réglementation des tarifs. C'est pourquoi le moment de la constatation de certains produits et charges diffère de celui qui serait autrement attendu de sociétés qui ne sont pas soumises à des lois de réglementation régissant le niveau de leurs redevances. À titre d'exemple, nous ajustons notre résultat net au moyen de virements au compte de stabilisation des tarifs ou provenant de celui-ci, en fonction des écarts par rapport aux montants qui ont été utilisés lors de l'établissement des redevances d'usage. Si nos produits réels devaient dépasser nos charges réelles, l'excédent serait inscrit comme un crédit au compte de stabilisation des tarifs, et il serait remis aux clients au moyen des redevances d'usage futures. Réciproquement, si les produits réels devaient être inférieurs aux charges réelles, l'insuffisance serait inscrite comme un débit dans le compte de stabilisation des tarifs, et elle serait récupérée auprès des clients au moyen des redevances d'usage futures (se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvements du compte de stabilisation des tarifs »).

Par ailleurs, pour certaines transactions dont l'échéancier des flux de trésorerie diffère sensiblement du moment de la comptabilisation, la Société comptabilise des débits ou des crédits au titre des comptes de report réglementaires afin d'ajuster la comptabilisation pour tenir compte de la période au cours de laquelle ces transactions seront prises en compte aux fins de l'établissement des tarifs. Ces transactions sont généralement prises en compte aux fins de l'établissement des tarifs lorsque les montants doivent être réalisés en trésorerie.

Notre stratégie financière consiste à nous acquitter de notre mandat à l'égard des services essentiels tout en maintenant une situation financière solide, reflétée en partie par les cotes de crédit élevées que nous obtenons sur les marchés financiers. Pour maintenir cette solide situation, il convient de recourir à des méthodes prudentes qui assurent un équilibre entre les intérêts de nos principales parties intéressées tout en respectant nos obligations réglementaires et contractuelles.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

Faits saillants financiers

Résultats d'exploitation du trimestre clos le 28 février 2022

	Trimestres clos les 28 février		
	2022	2021	Variation (\$)
Produits	313 \$	179 \$	134 \$
Charges d'exploitation	350	316	34
Autres (produits) et charges	29	40	(11)
Charge d'impôt sur le résultat	–	2	(2)
Perte nette avant le mouvement net des comptes de report réglementaires	(66)	(179)	113
Mouvement net des comptes de report réglementaires ¹⁾			
Ajustements au titre de la stabilisation des tarifs :			
Écarts par rapport aux niveaux prévus ²⁾	(16)	8	(24)
Ajustement approuvé initial ³⁾	21	73	(52)
	5	81	(76)
Autres ajustements aux comptes de report réglementaires :			
Cotisations des membres du personnel aux régimes de retraite	28	36	(8)
Autres avantages du personnel	(3)	(3)	–
Placement sous forme d'actions privilégiées, avant impôt	(1)	4	(5)
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	4	–	4
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	–	2	(2)
Autres	2	2	–
	30	41	(11)
	35	122	(87)
Perte nette après le mouvement net des comptes de report réglementaires	(31) \$	(57) \$	26 \$

¹⁾ Se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvement net des comptes de report réglementaires ».

²⁾ Se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvements du compte de stabilisation des tarifs ».

³⁾ Afin que les résultats d'exploitation atteignent le seuil de rentabilité, après l'application de la comptabilisation des activités à tarifs réglementés, le conseil a approuvé un budget pour l'exercice qui sera clos le 31 août 2022 (l'« exercice 2022 ») qui prévoit une augmentation du solde débiteur du compte de stabilisation des tarifs en raison d'une insuffisance prévue de 85 \$ (295 \$ pour l'exercice 2021), qui est apportée au compte de stabilisation des tarifs de manière constante au cours de l'exercice.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 28 février 2022

Comme le montre le tableau suivant, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 32 \$ au cours du trimestre clos le 28 février 2022 (178 \$ pour le trimestre clos le 28 février 2021) et la Société a affiché des flux de trésorerie disponibles positifs de 28 \$ (flux de trésorerie disponibles négatifs de 139 \$ pour le trimestre clos le 28 février 2021), lesquels constituent une mesure financière non conforme aux PCGR (principes comptables généralement reconnus). Les mesures financières non conformes aux PCGR ne sont pas des mesures définies en vertu des IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Société définit les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie découlant des activités d'exploitation, moins les dépenses d'investissement, les investissements dans les actifs réglementaires, les investissements dans Aireon, les autres placements sous forme de participations, ainsi que les paiements sur le principal des obligations locatives. La direction accorde de l'importance à cette mesure, car elle permet d'évaluer l'incidence de son programme d'investissement sur les ressources financières de la Société.

	Trimestres clos les 28 février		
	2022	2021	Variation (\$) ¹⁾
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :			
Exploitation	43 \$	(118) \$	161 \$
Investissement	(10)	50	(60)
Financement	–	247	(247)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement	33	179	(146)
Incidence du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1)	(1)	–
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	32	178	(146)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	335	320	15
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	367 \$	498 \$	(131) \$
Flux de trésorerie disponibles (mesure financière non conforme aux PCGR) :			
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :			
Exploitation ²⁾	43 \$	(118) \$	161 \$
Dépenses d'investissement ²⁾	(20)	(19)	(1)
Investissement dans les actifs réglementaires ²⁾	(2)	(1)	(1)
Produit tiré de la vente d'une participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence ²⁾	7	–	7
Paiement au titre des obligations locatives ²⁾	–	(1)	1
Flux de trésorerie disponibles	28 \$	(139) \$	167 \$

¹⁾ Se reporter à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 28 février 2022 » pour obtenir une analyse des variations des flux de trésorerie par rapport à ceux de l'exercice précédent.

²⁾ Se reporter aux tableaux des flux de trésorerie figurant dans nos états financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2022.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

Résultats d'exploitation du semestre clos le 28 février 2022

	Semestres clos les 28 février		
	2022	2021	Variation (\$)
Produits	658 \$	381 \$	277 \$
Charges d'exploitation	687	625	62
Autres (produits) et charges	53	71	(18)
Charge d'impôt sur le résultat	–	2	(2)
Perte nette avant le mouvement net des comptes de report réglementaires	(82)	(317)	235
Mouvement net des comptes de report réglementaires ¹⁾			
Ajustements au titre de la stabilisation des tarifs :			
Écarts par rapport aux niveaux prévus ²⁾	(96)	(24)	(72)
Ajustement approuvé initial ³⁾	42	147	(105)
	(54)	123	(177)
Autres ajustements aux comptes de report réglementaires :			
Cotisations des membres du personnel aux régimes de retraite	54	62	(8)
Autres avantages du personnel	(3)	(4)	1
Placement sous forme d'actions privilégiées, avant impôt	(8)	2	(10)
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	4	–	4
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(1)	5	(6)
Autres	2	2	–
	48	67	(19)
	(6)	190	(196)
Perte nette après le mouvement net des comptes de report réglementaires	(88) \$	(127) \$	39 \$

1) Se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvement net des comptes de report réglementaires ».

2) Se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvements du compte de stabilisation des tarifs ».

3) Afin que les résultats d'exploitation atteignent le seuil de rentabilité au cours de l'exercice 2022, le conseil a approuvé un budget pour l'exercice 2022 qui prévoit une augmentation du solde débiteur du compte de stabilisation des tarifs en raison d'une insuffisance prévue de 85 \$ (295 \$ pour l'exercice 2021), qui est apportée au compte de stabilisation des tarifs de manière constante au cours de l'exercice.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

Flux de trésorerie pour le semestre clos le 28 février 2022

Comme le montre le tableau suivant, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 48 \$ au cours du semestre clos le 28 février 2022 (diminution de 191 \$ pour le semestre clos le 28 février 2021) et la Société a affiché des flux de trésorerie disponibles positifs de 46 \$ (flux de trésorerie disponibles négatifs de 285 \$ pour le semestre clos le 28 février 2021), lesquels constituent une mesure financière non conforme aux PCGR définie à la rubrique « INTRODUCTION – Faits saillants financiers – Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 28 février 2022 ».

	Semestres clos les 28 février		
	2022	2021	Variation (\$) ¹⁾
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :			
Exploitation	86 \$	(249) \$	335 \$
Investissement	(36)	36	(72)
Financement	(1)	23	(24)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement	49	(190)	239
Incidence du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1)	(1)	–
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	48	(191)	239
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	319	689	(370)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	367 \$	498 \$	(131) \$
Flux de trésorerie disponibles (mesure financière non conforme aux PCGR) :			
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :			
Exploitation ²⁾	86 \$	(249) \$	335 \$
Dépenses d'investissement ²⁾	(43)	(36)	(7)
Investissement dans les actifs réglementaires ²⁾	(3)	(2)	(1)
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles ²⁾	–	4	(4)
Produit tiré de la vente d'une participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence ²⁾	7	–	7
Paiement au titre des obligations locatives ²⁾	(1)	(2)	1
Flux de trésorerie disponibles	46 \$	(285) \$	331 \$

¹⁾ Se reporter à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Flux de trésorerie pour le semestre clos le 28 février 2022 » pour obtenir une analyse des variations des flux de trésorerie par rapport à ceux de l'exercice précédent.

²⁾ Se reporter aux tableaux des flux de trésorerie figurant dans nos états financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2022.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

Situation financière au 28 février 2022

Le tableau qui suit montre les variations importantes de nos actifs, de nos passifs et de nos comptes de report réglementaires entre le 31 août 2021 et le 28 février 2022.

	28 février 2022	31 août 2021	Variation (\$)
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	367 \$	319 \$	48 \$
Débiteurs et autres	101	106	(5)
Placements	74	73	1
Actifs détenus en vue de la vente	22	–	22
Autres	14	10	4
	<u>578</u>	<u>508</u>	<u>70</u>
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	682	717	(35)
Immobilisations incorporelles	755	776	(21)
Placement sous forme d'actions privilégiées	307	299	8
Créances à long terme	96	116	(20)
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	–	7	(7)
Avantages du personnel	4	–	4
	<u>1 844</u>	<u>1 915</u>	<u>(71)</u>
Total des actifs	<u>2 422</u>	<u>2 423</u>	<u>(1)</u>
Soldes débiteurs des comptes de report réglementaires	<u>1 751</u>	<u>1 757</u>	<u>(6)</u>
Total des actifs et des soldes débiteurs des comptes de report réglementaires	<u>4 173 \$</u>	<u>4 180 \$</u>	<u>(7) \$</u>
Passifs			
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs	221 \$	204 \$	17 \$
Partie courante de la dette à long terme	25	25	–
Produits différés	2	8	(6)
Autres	8	3	5
	<u>256</u>	<u>240</u>	<u>16</u>
Passifs non courants			
Dette à long terme	2 487	2 487	–
Avantages du personnel	1 323	1 266	57
Passif d'impôt différé	13	12	1
Autres	7	1	6
	<u>3 830</u>	<u>3 766</u>	<u>64</u>
Total des passifs	<u>4 086</u>	<u>4 006</u>	<u>80</u>
Capitaux propres			
Résultats non distribués (déficit)	(60)	28	(88)
Soldes créditeurs des comptes de report réglementaires	147	146	1
Total des passifs, des capitaux propres et des soldes créditeurs des comptes de report réglementaires	<u>4 173 \$</u>	<u>4 180 \$</u>	<u>(7) \$</u>

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

Pour une analyse des variations de la trésorerie et des équivalents de trésorerie depuis le 31 août 2021, se reporter à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT- Flux de trésorerie pour le semestre clos le 28 février 2022 ».

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « INTRODUCTION – Principales questions financières » pour obtenir plus d'information sur les variations des actifs détenus en vue de la vente, des immobilisations corporelles et de la participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Les variations des créances à court et à long termes s'expliquent d'abord et avant tout par la réception de paiements reportés accordés dans le cadre de l'augmentation des redevances d'usage qui est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2020. Les frais facturés mensuellement qui sont attribuables à l'augmentation des redevances d'usage apportée au cours de l'exercice 2021 de la Société pouvaient être reportés et doivent être acquittés en versements égaux qui s'étaleront sur les cinq prochains exercices de la Société. Un cinquième de la portion reportée de l'augmentation des redevances d'usage devient exigible auprès des clients au cours de l'exercice 2022.

Les immobilisations incorporelles reflètent l'incidence du changement de méthode comptable de la Société en ce qui a trait aux accords d'infonuagique. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES ».

La variation des passifs non courants au titre des avantages du personnel découle de l'effet du coût des prestations pour services rendus au cours de la période, des charges financières nettes et des cotisations à chacun des régimes d'avantages de la Société.

Nous planifions nos activités de façon à atteindre essentiellement le seuil de rentabilité au point de vue financier à la clôture de chaque exercice, après la couverture des charges au moyen des redevances d'usage et des autres sources de produits, et après les ajustements du compte de stabilisation des tarifs. Par conséquent, le solde du compte des résultats non distribués s'est établi au même montant à la clôture de chacun des exercices, soit à 28 \$. Tout écart par rapport à ce montant à la clôture d'une période intermédiaire découle des variations saisonnières ou d'autres fluctuations des produits et des charges. Le solde des résultats non distribués (du déficit) au 28 février 2022 correspond à la perte jusqu'à cette date.

Principales questions financières¹

Les éléments suivants ont eu une incidence considérable sur la situation financière de la Société.

1. Circulation aérienne

Au cours du premier semestre de l'exercice 2022, les volumes de circulation aérienne, calculés en unités de redevances pondérées (qui reflètent le nombre de vols facturables, la taille des aéronefs et les distances parcourues dans l'espace aérien canadien ainsi que les redevances perçues en fonction des mouvements dans l'espace aérien), ont augmenté de 68,9 % en regard du premier semestre de l'exercice 2021. Les unités de redevances pondérées ont toutefois fléchi de 28,1 % par rapport à celles enregistrées avant la pandémie au cours de la période correspondante de l'exercice clos le 31 août 2019 (l'« exercice 2019 »). Le budget approuvé pour l'exercice 2022 prévoyait une croissance de 54,0 % sur douze mois, soit une baisse de 31,7 % par rapport à l'exercice 2019. La prévision actuelle de la Société en ce qui a trait aux volumes de circulation aérienne pour l'exercice 2022 correspond à une croissance de 67,5 % sur douze mois. Les unités de redevances pondérées devraient être inférieures de 25,6 % à celles de l'exercice 2019.

¹ Nota : Il y a lieu de se reporter à la rubrique « INTRODUCTION – Mise en garde concernant les informations prospectives » à la page 1.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

En réaction au conflit en Ukraine, l'espace aérien canadien a été fermé à tous les exploitants d'aéronefs russes et biélorusses le 27 février 2022 et le 16 mars, respectivement. Ces mesures ne devraient pas avoir de conséquences importantes sur les produits découlant de la circulation aérienne.

Malgré les signes positifs de reprise de la circulation aérienne observés au cours du premier semestre de l'exercice 2022, la demande future de transport demeure incertaine compte tenu du conflit en Ukraine, du fait que la COVID-19 continue de poser un risque à l'échelle mondiale et du fardeau supplémentaire de la hausse des coûts du carburant sur les exploitants.

2. Actifs détenus en vue de la vente

Au 28 février 2022, la Société satisfaisait aux exigences de présentation de certains actifs liés au CENTRE NAV comme étant détenus en vue de la vente, puisqu'il est hautement probable que le placement dans ces actifs sera recouvré au moyen de leur vente plutôt que de leur utilisation continue. Un accord d'achat et de vente a été signé, et la clôture de la vente devrait avoir lieu le 30 juin 2022. La valeur comptable des actifs de la Société associés au CENTRE NAV est de 22 \$.

3. Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence

En décembre 2021, la Société a vendu son placement dans Searidge Technologies Inc. (« Searidge »). Avant la vente, la Société détenait 50 % des actions émises et en circulation de Searidge. Le produit est proportionnel à la valeur comptable de 7 \$ au moment de la vente (7 \$ au 31 août 2021). Dans le cadre de la vente, le prêt à Searidge de 5 \$ a été remboursé (3 \$ au 31 août 2021).

4. Compte de stabilisation des tarifs

Au 28 février 2022, le compte de stabilisation des tarifs affichait un solde débiteur de 602 \$ (se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Montants pris en compte aux fins de l'établissement des tarifs »).

Le solde débiteur du compte de stabilisation des tarifs a diminué de 54 \$ en raison d'écarts nets favorables de 96 \$ par rapport aux résultats prévus, neutralisés en partie par l'ajustement approuvé initial de 42 \$ apporté au compte de stabilisation des tarifs en raison de l'insuffisance prévue pour l'exercice 2022. Les ajustements au titre de la stabilisation des tarifs sont décrits à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvements du compte de stabilisation des tarifs ».

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Produits

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des produits par catégories. La notice annuelle de l'exercice 2021 et les notes afférentes aux états financiers de l'exercice 2021 et du deuxième trimestre de l'exercice 2022 fournissent davantage de renseignements sur les différentes catégories de nos redevances d'usage.

	Trimestres clos les 28 février			
	2022	2021	Variation (\$)	Variation (%)
Redevances de survol	152 \$	96 \$	56 \$	58 %
Redevances d'aérogare	120	64	56	88 %
Redevances quotidiennes/ annuelles/trimestrielles	9	5	4	80 %
Redevances d'utilisation des services de navigation de l'Atlantique Nord et de communications internationales	19	12	7	58 %
Total des redevances d'usage	300	177	123	69 %
Autres produits ¹⁾	13	2	11	550 %
	<u>313 \$</u>	<u>179 \$</u>	<u>134 \$</u>	<u>75 %</u>

	Semestres clos les 28 février			
	2022	2021	Variation (\$)	Variation (%)
Redevances de survol	319 \$	200 \$	119 \$	60 %
Redevances d'aérogare	242	133	109	82 %
Redevances quotidiennes/ annuelles/trimestrielles	21	10	11	110 %
Redevances d'utilisation des services de navigation de l'Atlantique Nord et de communications internationales	39	23	16	70 %
Total des redevances d'usage	621	366	255	70 %
Autres produits ¹⁾	37	15	22	147 %
	<u>658 \$</u>	<u>381 \$</u>	<u>277 \$</u>	<u>73 %</u>

¹⁾ Les autres produits comprennent les contrats de services et de développement, les services liés au centre de conférence de notre installation de Cornwall (Ontario), la vente de publications liées à l'aéronautique civile, de même que d'autres produits divers.

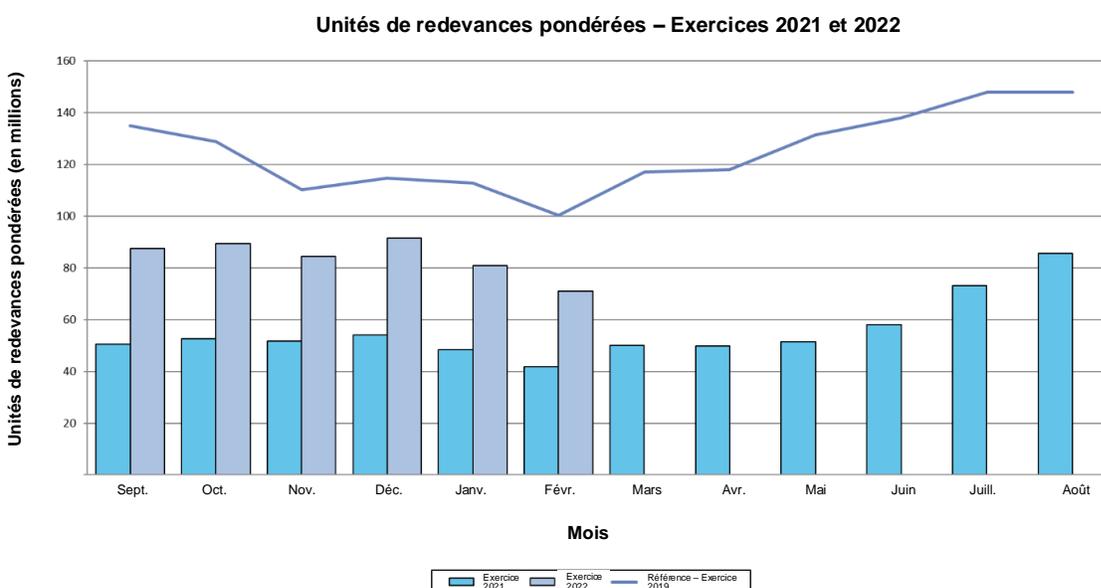
Les produits tirés des redevances d'usage pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2022 ont augmenté de 123 \$ et de 255 \$, respectivement, par rapport à ceux des périodes correspondantes de l'exercice 2021, grâce surtout à l'assouplissement des restrictions de voyage et à l'accroissement de la demande des consommateurs. L'augmentation reflète la hausse de 68,9 % des volumes de circulation aérienne, à la fois pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2022, calculés en unités de redevances pondérées.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

Pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2022, les autres produits se sont respectivement accrus de 11 \$ et de 22 \$ en regard des périodes correspondantes de l'exercice 2021. L'augmentation traduit surtout le moment de la comptabilisation de produits à l'égard d'un contrat de services et de développement d'envergure visant la vente de solutions technologiques de gestion de la circulation aérienne.

Circulation aérienne

Les volumes de circulation aérienne (calculés en unités de redevances pondérées) du deuxième trimestre de l'exercice 2022 reflètent toujours l'incidence négative persistante de la pandémie de COVID-19, mais ils commencent à montrer des signes de redressement. Bien que les volumes de circulation aérienne aient augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice 2021, ils demeurent nettement inférieurs à ceux enregistrés avant la pandémie au cours de l'exercice 2019.



Les volumes futurs de circulation aérienne peuvent être touchés par de nombreux facteurs, notamment la vitesse à laquelle s'effectuera le rétablissement de la circulation aérienne après la pandémie de COVID-19, la proportion de la population qui est pleinement vaccinée, les nouveaux variants de la COVID-19, d'autres épidémies ou pandémies, le taux de croissance ou de ralentissement de l'économie, les variations de la demande de transport aérien ou de la disposition des voyageurs à utiliser le transport aérien, les niveaux d'utilisation de la capacité des aéronefs, les prix du carburant, les changements apportés aux activités des transporteurs aériens et à leurs façons de faire, les conditions du secteur de l'aviation en général, la concurrence entre les transporteurs aériens, la restructuration et l'insolvabilité de compagnies aériennes, les activités terroristes, l'incertitude géopolitique (plus particulièrement la volatilité accrue découlant du conflit en Ukraine), les interventions gouvernementales, les restrictions de voyage et les fermetures de frontières appliquées au transport par voie aérienne, les changements climatiques et les facteurs environnementaux (y compris les systèmes météorologiques et autres phénomènes et éléments naturels sur lesquels les activités de l'homme ont un effet) et les tendances démographiques.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

Charges d'exploitation

	Trimestres clos les 28 février			
	2022	2021	Variation (\$)	Variation (%)
Salaires et avantages du personnel	244 \$	211 \$	33 \$	16 %
Services techniques	37	41	(4)	(10) %
Installations et entretien	20	14	6	43 %
Amortissements	36	36	–	– %
Autres	13	14	(1)	(7) %
	<u>350 \$</u>	<u>316 \$</u>	<u>34 \$</u>	<u>11 %</u>

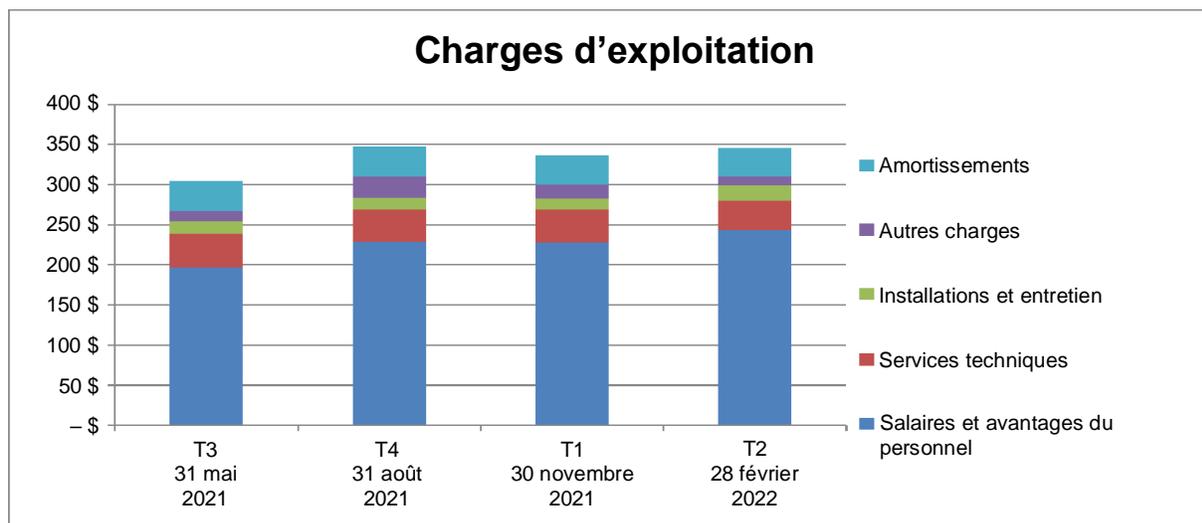
	Semestres clos les 28 février			
	2022	2021	Variation (\$)	Variation (%)
Salaires et avantages du personnel	472 \$	415 \$	57 \$	14 %
Services techniques	78	79	(1)	(1) %
Installations et entretien	34	29	5	17 %
Amortissements	73	75	(2)	(3) %
Autres	30	27	3	11 %
	<u>687 \$</u>	<u>625 \$</u>	<u>62 \$</u>	<u>10 %</u>

Les charges au titre des salaires et des avantages du personnel ont augmenté respectivement de 33 \$ et de 57 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2022 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice 2021, essentiellement du fait de la hausse des charges liées aux heures supplémentaires conjuguée à la fin de la Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC ») en octobre 2021. La hausse a été neutralisée en partie par la baisse des indemnités de cessation d'emploi et de fin de contrat de travail du fait des réductions de l'effectif survenues au cours de l'exercice 2021 et par le fléchissement du coût des prestations pour services rendus au cours de la période en raison de l'augmentation du taux d'actualisation, qui avait été porté à 3,1 % au 31 août 2021 (2,8 % au 31 août 2020).

Les charges liées aux installations et à l'entretien ont augmenté respectivement de 6 \$ et de 5 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2022 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice 2021, essentiellement du fait de la comptabilisation de certains passifs relatifs au démantèlement.

Bien que nos charges d'exploitation aient été stables historiquement, la gestion des dépenses reste prioritaire pour la Société, surtout en ce qui concerne les dépenses discrétionnaires. Les efforts de restructuration consentis au premier semestre de l'exercice 2021 ont permis de commencer à réaliser des économies dès le troisième trimestre de l'exercice 2021. Au quatrième trimestre de l'exercice 2021, ces économies ont été contrées par la comptabilisation d'une charge liée à la compression relativement aux régimes de retraite et par la hausse des charges liées aux heures supplémentaires attribuable à l'augmentation des volumes de circulation aérienne et aux ressources nécessaires pendant la période estivale pour remplacer celles qui étaient en congé. Bien que les efforts de restructuration aient continué à générer des économies, au cours du premier semestre de l'exercice 2022, ces économies ont été compensées par la hausse des charges liées aux heures supplémentaires attribuable à l'augmentation des volumes de circulation aérienne et aux remplacements d'employés en congé.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)



Autres (produits) et charges (y compris la charge d'impôt sur le résultat)

	Trimestres clos les 28 février		
	2022	2021	Variation (\$)
Produits financiers			
Produits d'intérêts	(1) \$	(1) \$	– \$
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net ¹⁾			
Placement sous forme d'actions privilégiées	(3)	(3)	–
Autres placements	–	1	1
	(3)	(2)	1
Total des produits financiers	(4)	(3)	1
Charges d'intérêts nettes liées aux avantages du personnel	10	13	3
Autres charges financières			
Charges d'intérêts	21	24	3
Autres (profits) et pertes			
Pertes de change	2	6	4
	29	40	11
Charge d'impôt sur le résultat	– \$	2 \$	2 \$

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

	Semestres clos les 28 février		
	2022	2021	Variation (\$)
Produits financiers			
Produits d'intérêts	(1) \$	(2) \$	(1) \$
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net ¹⁾			
Placement sous forme d'actions privilégiées	(6)	(6)	–
Autres placements	–	1	1
Total des produits financiers	(7)	(7)	–
Charges d'intérêts nettes liées aux avantages du personnel	19	27	8
Autres charges financières			
Charges d'intérêts	42	47	5
Autres (profits) et pertes			
(Profits) et pertes de change	(2)	7	9
Autres profits	1	(3)	(4)
	(1)	4	5
	53	71	18
Charge d'impôt sur le résultat	– \$	2 \$	2 \$

¹⁾ La variation nette de la juste valeur des actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net comprend les produits d'intérêts et de dividendes liés à ces actifs financiers.

La diminution respective de 3 \$ et de 8 \$ des charges d'intérêts nettes liées aux avantages du personnel pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2022 en comparaison de celles des périodes correspondantes de l'exercice 2021 découle en grande partie de l'augmentation des produits d'intérêts, atténuée par la hausse des charges d'intérêts attribuable à l'augmentation des taux d'actualisation appliqués au 31 août 2021 par rapport au 31 août 2020.

La diminution respective de 3 \$ et de 5 \$ des charges d'intérêts pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2022 en comparaison de celles des périodes correspondantes de l'exercice 2021 découle en grande partie de la baisse des taux d'intérêt sur la dette à long terme.

Les pertes de change ont diminué de 4 \$ et de 9 \$, respectivement, au cours du trimestre et du semestre clos le 28 février 2022 en comparaison de celles des périodes correspondantes de l'exercice 2021, grâce surtout à l'effet de la fluctuation de la valeur du dollar canadien par rapport à celle du dollar américain sur le placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

Mouvement net des comptes de report réglementaires

Le mouvement net des comptes de report réglementaires représente l'ajustement comptable réglementaire, y compris le mécanisme de stabilisation des tarifs, visant à ajuster la comptabilisation de certaines transactions pour tenir compte des périodes au cours desquelles ces transactions seront prises en compte aux fins de l'établissement des tarifs.

	Trimestres clos les 28 février		
	2022	2021	Variation (\$)
Compte de stabilisation des tarifs ¹⁾	5 \$	81 \$	(76) \$
Autres comptes de report réglementaires			
Cotisations des membres du personnel aux régimes de retraite	28	36	(8)
Autres avantages du personnel	(3)	(3)	–
Placement sous forme d'actions privilégiées, avant impôt	(1)	4	(5)
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	4	–	4
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	–	2	(2)
Autres	2	2	–
	35 \$	122 \$	(87) \$

	Semestres clos les 28 février		
	2022	2021	Variation (\$)
Compte de stabilisation des tarifs ¹⁾	(54) \$	123 \$	(177) \$
Autres comptes de report réglementaires			
Cotisations des membres du personnel aux régimes de retraite	54	62	(8)
Autres avantages du personnel	(3)	(4)	1
Placement sous forme d'actions privilégiées, avant impôt	(8)	2	(10)
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	4	–	4
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(1)	5	(6)
Autres	2	2	–
	(6) \$	190 \$	(196) \$

¹⁾ Le tableau figurant ci-après sous la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvements du compte de stabilisation des tarifs » présente les mouvements du compte de stabilisation des tarifs.

La baisse du compte de report réglementaire au titre des cotisations des membres du personnel aux régimes de retraite, que nous utilisons pour ajuster le total de la charge au titre des prestations de retraite de manière à refléter la somme en trésorerie des cotisations à recouvrer au moyen de l'établissement des tarifs, est attribuable en majeure partie à la diminution du coût des prestations pour services rendus au cours de la période par suite de la hausse du taux d'actualisation, qui avait été porté à 3,1 % au 31 août 2021 (2,8 % au 31 août 2020).

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

Les variations du mouvement net du compte de report réglementaire au titre du placement de la Société sous forme d'actions privilégiées, avant impôt, se sont établies respectivement à 5 \$ et à 10 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2022 en regard des périodes correspondantes de l'exercice 2021, traduisant l'effet des variations de change sur le placement.

Le mouvement net du compte de report réglementaire au titre de la participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence s'est établi à 4 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2022, ce qui s'explique par la comptabilisation, aux fins de l'établissement des tarifs, du profit latent lié à la participation de 50 % de la Société dans Searidge, qui a été réalisé lorsque la participation a été cédée.

Mouvements du compte de stabilisation des tarifs

Notre mécanisme de stabilisation des tarifs et la méthode de comptabilisation utilisée à cette fin sont décrits au début du présent rapport de gestion et dans les notes 1 et 7 afférentes à nos états financiers de l'exercice 2021. Le tableau qui suit présente les mouvements nets du compte de stabilisation des tarifs.

	Trimestres clos les 28 février		
	2022	2021	Variation (\$)
Solde débiteur à l'ouverture de la période	(597) \$	(297) \$	(300) \$
Écart par rapport aux prévisions :			
Produits supérieurs (inférieurs) aux prévisions	17	(31)	48
Charges d'exploitation (supérieures) inférieures aux prévisions	(5)	22	(27)
Autres (produits) et charges inférieurs (supérieurs) aux prévisions	1	(7)	8
Mouvement net des autres comptes de report réglementaires	3	8	(5)
Écarts totaux par rapport aux niveaux prévus	16	(8)	24
Ajustement approuvé initial	(21)	(73)	52
Mouvement net du compte de stabilisation des tarifs comptabilisé dans la perte nette	(5)	(81)	76
Solde débiteur à la clôture de la période	(602) \$	(378) \$	(224) \$

Le solde débiteur du compte de stabilisation des tarifs a augmenté de 5 \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2022, ce qui s'explique essentiellement par ce qui suit :

- l'ajustement prévu de 21 \$, qui correspond à la part du deuxième trimestre de l'exercice 2022 de la perte nette annuelle anticipée de 85 \$ au moment où le budget de l'exercice 2022 a été approuvé;
- le fait que les charges d'exploitation se sont situées au-dessus des prévisions, soit 5 \$ de plus, en raison surtout de la hausse des charges liées aux heures supplémentaires;

partiellement compensés par :

- le fait que les produits se sont situés au-dessus des prévisions, soit 17 \$ de plus, en raison essentiellement des volumes de circulation aérienne supérieurs aux prévisions;

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

- le fait que le mouvement net des autres comptes de report réglementaires a été supérieur de 3 \$ aux prévisions, en raison principalement de ce qui suit :
 - un ajustement réglementaire lié à la participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence supérieur de 4 \$ aux prévisions, tel qu'il est expliqué à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvement net des comptes de report réglementaire »;
 - un ajustement réglementaire lié au report des pertes de change sur notre placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon supérieur de 2 \$ aux prévisions; facteurs neutralisés en partie par :
 - un ajustement réglementaire inférieur de 3 \$ aux prévisions, par suite surtout de la baisse du coût des prestations pour services rendus au cours de la période.

	Semestres clos les 28 février		
	2022	2021	Variation (\$)
Solde débiteur à l'ouverture de la période	(656) \$	(255) \$	(401) \$
Écart par rapport aux prévisions :			
Produits supérieurs (inférieurs) aux prévisions	96	(23)	119
Charges d'exploitation (supérieures) inférieures aux prévisions	(5)	38	(43)
Autres (produits) et charges inférieurs (supérieurs) aux prévisions	6	(5)	11
Mouvement net des autres comptes de report réglementaires	(1)	14	(15)
Écarts totaux par rapport aux niveaux prévus	96	24	72
Ajustement approuvé initial	(42)	(147)	105
Mouvement net du compte de stabilisation des tarifs comptabilisé dans la perte nette	54	(123)	177
Solde débiteur à la clôture de la période	(602) \$	(378) \$	(224) \$

Le solde débiteur du compte de stabilisation des tarifs a diminué de 54 \$ au cours du semestre clos le 28 février 2022, ce qui s'explique avant tout par ce qui suit :

- le fait que les produits se sont situés au-dessus des prévisions, soit 96 \$ de plus, en raison essentiellement des volumes de circulation aérienne supérieurs aux prévisions;
- le fait que les autres (produits) et charges se sont situés au-dessous des prévisions à hauteur de 6 \$, en raison essentiellement d'une baisse de 4 \$ des charges financières liées aux avantages du personnel;

partiellement compensés par :

- l'ajustement prévu de 42 \$, qui correspond à la moitié de la perte nette annuelle anticipée de 85 \$ au moment où le budget de l'exercice 2022 a été approuvé;
- le fait que les charges d'exploitation se sont situées au-dessus des prévisions, soit 5 \$ de plus, en raison surtout de la hausse des charges liées aux heures supplémentaires.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

Autres éléments du résultat global

Les montants comptabilisés au titre des autres éléments du résultat global sont entièrement compensés par des reports réglementaires en vue de différer la comptabilisation aux périodes au cours desquelles les transactions sont prises en compte aux fins de l'établissement des tarifs. Ces transactions sont généralement prises en compte aux fins de l'établissement des tarifs lorsqu'il est prévu que les montants seront réalisés en trésorerie, sauf dans le cas des flux de trésorerie liés aux instruments de couverture, qui sont pris en compte aux fins de l'établissement des tarifs dans la même période que l'est la transaction de couverture sous-jacente, et des réévaluations des régimes à prestations définies du personnel non capitalisés, qui sont prises en compte aux fins de l'établissement des tarifs sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des membres du personnel.

	Trimestres clos les 28 février		
	2022	2021	Variation (\$)
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net :			
Réévaluation des régimes à prestations définies du personnel	– \$	647 \$	(647) \$
Mouvement net des comptes de report réglementaires	–	(647)	647
	–	–	–
Éléments qui seront reclassés dans le résultat net :			
Amortissement de la perte sur les couvertures de flux de trésorerie	1 \$	1 \$	– \$
Variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	(1) \$	– \$	(1) \$
Mouvement net des comptes de report réglementaires	–	(1)	1
	–	–	–
Total des autres éléments du résultat global	– \$	– \$	– \$

	Semestres clos les 28 février		
	2022	2021	Variation (\$)
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net :			
Réévaluation des régimes à prestations définies du personnel	– \$	647 \$	(647) \$
Mouvement net des comptes de report réglementaires	–	(647)	647
	–	–	–
Éléments qui seront reclassés dans le résultat net :			
Amortissement de la perte sur les couvertures de flux de trésorerie	1 \$	1 \$	– \$
Mouvement net des comptes de report réglementaires	(1)	(1)	–
	–	–	–
Total des autres éléments du résultat global	– \$	– \$	– \$

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

Il n'y a eu aucune réévaluation du régime de retraite capitalisé de la Société au cours du trimestre et du semestre clos le 28 février 2022. Des profits de 647 \$ à la réévaluation du régime de retraite capitalisé de la Société avaient été comptabilisés pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2021 par suite de la hausse du taux d'actualisation, lequel était passé à 3,2 % (2,8 % au 31 août 2020). Les profits à la réévaluation comprenaient des gains actuariels de 621 \$ et un excédent de 26 \$ du rendement des actifs des régimes sur le rendement attendu selon le taux d'actualisation au 31 août 2020.

Montants pris en compte aux fins de l'établissement des tarifs

Comme il est mentionné à la rubrique « INTRODUCTION – Stratégie financière et réglementation des tarifs », la Société fait des suivis trimestriels et tient compte notamment des éléments suivants lors de l'établissement des redevances d'usage :

- a) les chiffres réels et les prévisions en matière de circulation aérienne;
- b) les besoins financiers et les besoins en matière d'exploitation de la Société, y compris le solde actuel et prévu du compte de stabilisation des tarifs et la mesure dans laquelle les charges d'exploitation varient et peuvent être réduites;
- c) le recouvrement en trésorerie des cotisations aux régimes de retraite;
- d) les mises à jour de nos prévisions financières, de nos obligations financières et celles au titre du service de la dette, ainsi que des ratios de couverture financière qui en découlent.

Le tableau qui suit présente le solde du compte de stabilisation des tarifs ainsi que les cotisations en trésorerie réglementaires aux régimes de retraite devant être recouvrées ultérieurement.

	28 février 2022	31 août 2021	Variation (\$)
Solde débiteur du compte de stabilisation des tarifs	602 \$	656 \$	(54) \$
Cotisations en trésorerie réglementaires aux régimes de retraite devant être recouvrées ultérieurement	34 \$	34 \$	– \$

Perspectives financières²

À mesure que les gouvernements allègent les restrictions sur le transport aérien qu'ils avaient imposées, les gens se montrent à nouveau intéressés à prendre l'avion, ce qui se reflète dans les produits liés aux mouvements d'aéronefs à la hausse. La demande future de transport demeure toutefois incertaine, compte tenu de l'apparition de nouveaux variants et de la possibilité pour les gouvernements de modifier rapidement les restrictions de voyage, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde. Outre la COVID-19, le secteur de l'aviation est confronté à d'autres sources de volatilité, telles que le conflit en Ukraine et la hausse des coûts du carburant.

La Société demeure prudemment optimiste quant à la reprise de la circulation aérienne, mais elle continue d'aborder les dépenses de manière avisée.

² Nota : Il y a lieu de se reporter à la rubrique « INTRODUCTION – Mise en garde concernant les informations prospectives » à la page 1.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

Les rubriques qui suivent présentent les résultats consolidés annuels projetés à l'heure actuelle de la Société pour l'exercice 2022 avant la stabilisation des tarifs, aux fins de comparaison avec les résultats pour l'exercice 2021.

	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation (\$)	Variation (%)
Avant la stabilisation des tarifs				
Produits	1 436 \$	870 \$	566 \$	65 %
Charges d'exploitation et autres (produits) et charges, y compris les autres ajustements réglementaires	1 444	1 271	173	14 %
Perte nette avant les ajustements au titre de la stabilisation des tarifs	(8) \$	(401) \$	393 \$	

Produits

Les produits pour l'exercice 2022 devraient augmenter pour s'établir à 1 436 \$, contre 870 \$ enregistrés pour l'exercice 2021, du fait principalement de l'augmentation prévue de 67,5 % des volumes de circulation aérienne, calculés en unités de redevances pondérées, d'un exercice à l'autre. Toutefois, les volumes de circulation aérienne devraient présenter un amenuisement de 25,6 % par rapport à ceux de l'exercice 2019.

Dans notre rapport de gestion annuel pour l'exercice 2021, nous avons présenté des produits prévus de 1 317 \$ pour l'exercice 2022, ce qui représente un recul de 31,7 % de la circulation aérienne par rapport à celle de l'exercice 2019. La hausse des produits prévus est essentiellement attribuable à l'allègement des restrictions de voyage et à l'augmentation de la demande des consommateurs au cours du premier semestre de l'exercice 2022.

Charges d'exploitation et autres (produits) et charges

Les charges d'exploitation et autres (produits) et charges avant la stabilisation des tarifs pour l'exercice 2022 devraient se chiffrer à 1 444 \$. Il s'agit d'une augmentation de 14 % en regard de l'exercice 2021, attribuable principalement aux facteurs suivants :

- la baisse des sommes reçues au titre de la SSUC permettant d'atténuer les charges de rémunération étant donné que le programme a pris fin en octobre 2021;
- la hausse des charges liées aux heures supplémentaires en raison de l'augmentation des congés et des volumes de circulation aérienne ainsi que de la reprise des activités de formation et autres activités qui avaient été suspendues au début de la pandémie de COVID-19;
- la hausse des dépenses liées aux déplacements et aux installations ainsi que des honoraires, du fait que la Société prévoit la reprise ou l'accroissement des activités qui avaient été suspendues au début de la pandémie de COVID-19 ou reportées à cause de cette dernière;

partiellement compensées par :

- la diminution des niveaux de rémunération découlant principalement de la réduction de l'effectif au cours de l'exercice 2021;
- la baisse des cotisations aux régimes de retraite pour services rendus au cours de la période en raison surtout du moment de l'ajustement des cotisations en septembre 2020 à la suite du dépôt de l'évaluation de la capitalisation au 1^{er} janvier 2020;

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

- la diminution des charges d'intérêts attribuable à la baisse des taux d'intérêt sur la dette à long terme;
- le profit estimatif sur la vente en cours du CENTRE NAV.

Dans notre rapport de gestion annuel pour l'exercice 2021, nous avons présenté des charges d'exploitation et autres (produits) et charges prévus, avant les ajustements au titre de la stabilisation des tarifs, de 1 402 \$ pour l'exercice 2022. L'augmentation est en grande partie due à la hausse des charges liées aux heures supplémentaires en raison de l'augmentation de la circulation aérienne et des congés plus importants que prévu des employés ainsi qu'à l'augmentation des honoraires, facteurs neutralisés en partie par le fléchissement des charges de rémunération et le profit estimatif sur la vente en cours du CENTRE NAV.

Flux de trésorerie

Compte tenu des sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement moins importantes que prévu pour l'exercice 2022, la situation de trésorerie de la Société devrait, selon les prévisions actuelles, s'élever à 339 \$ au 31 août 2022 (319 \$ au 31 août 2021).

Ces perspectives en matière de trésorerie tiennent compte d'entrées nettes de trésorerie prévues liées aux activités d'exploitation de 119 \$, qui s'expliquent surtout par la hausse des montants reçus au titre des redevances d'usage imputable à l'augmentation des volumes de circulation aérienne et à l'acquittement d'une partie des redevances d'usage reportées de l'exercice 2021 liées à l'augmentation des tarifs de base instaurée le 1^{er} septembre 2020. Les cotisations aux régimes de retraite devraient également diminuer, du fait que les cotisations de l'exercice 2021 tenaient compte de l'ajustement des cotisations déterminé en fonction de l'évaluation de la capitalisation au 1^{er} janvier 2020 déposée en septembre 2020. Ces entrées nettes de trésorerie sont annulées en partie par la baisse considérable des sommes reçues au titre de la SSUC étant donné que le programme a pris fin en octobre 2021 et par l'augmentation des paiements aux membres du personnel et aux fournisseurs du fait des variations des charges d'exploitation dont il est question plus haut.

Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation devraient être essentiellement contrées par les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement et de financement. Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement de 70 \$ tiennent compte de dépenses d'investissement de 107 \$, qui sont atténuées par les montants reçus liés à la vente de la participation de la Société dans Searidge et par le produit estimatif de la vente en cours du CENTRE NAV. Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement de 28 \$ ont trait au versement annuel de 25 \$ relatif à l'amortissement exigible sur les obligations-recettes à amortissement de série 97-2 et au paiement au titre des obligations locatives.

Dans notre rapport de gestion annuel pour l'exercice 2021, nous avons présenté une situation de trésorerie prévue de 205 \$ à la clôture de l'exercice 2022. La hausse s'explique en grande partie par l'augmentation des montants qui devraient être reçus au titre des redevances d'usage, par le produit de la vente de la participation de la Société dans Searidge et par le produit estimatif de la vente en cours du CENTRE NAV, facteurs neutralisés en partie par l'augmentation des paiements aux membres du personnel et aux fournisseurs.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

Compte de stabilisation des tarifs

À l'heure actuelle, la Société s'attend à ce que le compte de stabilisation des tarifs affiche un solde débiteur de 664 \$ à la fin de l'exercice 2022 (656 \$ au 31 août 2021) en raison principalement de l'incidence persistante de la pandémie de COVID-19 sur le volume de la circulation aérienne, qui a conduit à une baisse des produits tirés des redevances d'usage par rapport aux exigences d'exploitation de la Société pour assurer l'exploitation et le maintien, en toute sécurité, du système canadien de navigation aérienne en tant que service essentiel et de veiller à la sûreté de ses employés. Le solde actuel et prévu du compte de stabilisation des tarifs (se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Montants pris en compte aux fins de l'établissement des tarifs ») est pris en compte lors de l'établissement des tarifs ainsi que des mesures qui seront prises afin de réduire les coûts.

Dans notre rapport de gestion annuel pour l'exercice 2021, nous avons prévu un solde débiteur du compte de stabilisation des tarifs de 741 \$ à la clôture de l'exercice 2022. La diminution est en grande partie due à l'augmentation prévue des produits découlant de la circulation aérienne et au profit estimatif sur la vente en cours du CENTRE NAV. Ces variations favorables sont compensées partiellement par l'incidence de l'augmentation des charges d'exploitation, principalement attribuable à l'augmentation des charges liées aux heures supplémentaires.

Couverture par le bénéfice et les flux de trésorerie

Au cours d'un exercice, les produits trimestriels tirés des redevances d'usage refléteront les fluctuations saisonnières et les autres variations que subit le secteur du transport aérien et, par conséquent, nos résultats nets varieront d'un trimestre à l'autre. Notre mandat stipule que nous devons atteindre essentiellement le seuil de rentabilité au point de vue financier, de sorte que le ratio prévu de couverture par le bénéfice, qui correspond au bénéfice avant les intérêts divisé par les charges d'intérêts, doit se rapprocher de 1:1. Toutefois, en raison du caractère saisonnier de nos activités, nos produits peuvent entraîner un ratio de couverture par le bénéfice inférieur à 1:1 pour toute période intermédiaire.

Pour la période de douze mois close le 28 février 2022, la Société a affiché un bénéfice net de 39 \$. Nos charges d'intérêts se sont élevées à 84 \$. Le bénéfice consolidé (après la stabilisation des tarifs) avant les charges d'intérêts s'est établi à 123 \$, ce qui correspond à 1,46 fois nos exigences en matière d'intérêts pour cette période et est conforme à notre ratio cible de couverture par le bénéfice de 1:1. La dotation aux amortissements pour cette période s'est élevée à 149 \$. Notre ratio de couverture par les flux de trésorerie s'est établi à 3,24 fois nos exigences en matière d'intérêts pour la période.

Le ratio de couverture par le bénéfice et le ratio de couverture par les flux de trésorerie sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS. Le ratio de couverture par le bénéfice et le ratio de couverture par les flux de trésorerie sont présentés aux termes du *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. La Société calcule le ratio de couverture par le bénéfice en se fondant sur le bénéfice avant intérêts sur les passifs financiers au coût amorti (charges d'intérêts) divisé par les charges d'intérêts. Le ratio de couverture par les flux de trésorerie correspond au bénéfice (après la stabilisation des tarifs) avant les charges d'intérêts et les amortissements divisé par les charges d'intérêts. En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), NAV CANADA, à l'exclusion de ses filiales, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu et, en conséquence, aucune déduction n'a été faite au titre de l'impôt sur le revenu. Après l'application de la comptabilisation des activités à tarifs réglementés, la charge d'impôt sur le résultat liée à nos filiales assujetties à l'impôt est négligeable.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

Nous maintenons un fonds de réserve pour le service de la dette et un fonds de réserve pour l'exploitation et l'entretien aux termes de notre acte de fiducie cadre, et nous sommes assujettis à des clauses restrictives visant les biens liquides aux termes de notre acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale, clauses aux termes desquelles les biens liquides maintenus doivent couvrir les intérêts sur les emprunts pour une période de 12 mois ainsi que 25 % de nos charges annuelles d'exploitation et d'entretien. Au 28 février 2022, nous respectons toutes les exigences de nos actes de fiducie à l'égard de nos titres d'emprunt. La Société a obtenu une dispense temporaire de ses obligations stipulées par les clauses restrictives concernant les taux et par certaines dispositions des clauses restrictives concernant l'endettement supplémentaire figurant dans l'acte de fiducie cadre et dans l'acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale, selon le cas, pour les exercices qui seront clos les 31 août 2021, 2022 et 2023.

Transactions avec des parties liées

Les parties liées de la Société comprennent les membres de sa haute direction, les filiales, les coentreprises, les entreprises associées et les régimes de retraite agréés de son personnel. Les transactions conclues avec ces parties liées ne diffèrent pas sensiblement de celles présentées dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2021, à l'exception de celles indiquées à la rubrique « INTRODUCTION – Principales questions financières – Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence ».

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Informations financières trimestrielles (non audité)

	Trimestres clos les			
	T2 28 février 2022	T1 30 novembre 2021	T4 31 août 2021	T3 31 mai 2021
Produits	313 \$	345 \$	293 \$	196 \$
Charges d'exploitation	350	337	348	305
Autres (produits) et charges	29	24	19	86
	(66)	(16)	(74)	(195)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	–	–	–	(9)
Perte nette avant le mouvement net des comptes de report réglementaires	(66)	(16)	(74)	(186)
Mouvement net des comptes de report réglementaires				
Ajustements au titre de la stabilisation des tarifs	5	(59)	159	119
Autres ajustements aux comptes de report réglementaires	30	18	34	75
	35	(41)	193	194
Bénéfice net (perte nette) après le mouvement net des comptes de report réglementaires	(31) \$	(57) \$	119 \$	8 \$

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

	Trimestres clos les			
	T2 28 février 2021	T1 30 novembre 2020	T4 31 août 2020	T3 31 mai 2020
Produits	179 \$	202 \$	155 \$	159 \$
Charges d'exploitation	316	309	264	351
Autres (produits) et charges	40	31	56	129
	(177)	(138)	(165)	(321)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	2	–	(1)	(27)
Perte nette avant le mouvement net des comptes de report réglementaires	(179)	(138)	(164)	(294)
Mouvement net des comptes de report réglementaires				
Ajustements au titre de la stabilisation des tarifs	81	42	177	169
Autres ajustements aux comptes de report réglementaires	41	26	48	111
	122	68	225	280
Bénéfice net (perte nette) après le mouvement net des comptes de report réglementaires	(57) \$	(70) \$	61 \$	(14) \$

Analyse des résultats trimestriels

Les variations trimestrielles des produits observées dans le passé découlaient essentiellement des fluctuations saisonnières. Habituellement, les produits sont plus élevés au quatrième trimestre (de juin à août) en raison de l'intensification de la circulation aérienne pendant les mois d'été, et les volumes de circulation aérienne les plus faibles sont enregistrés au cours du deuxième trimestre (de décembre à février). La pandémie de COVID-19 et la contraction de l'économie qui s'en est suivie continuent de nuire considérablement à la circulation aérienne mondiale et au secteur de l'aviation. Même s'il est possible que la variation saisonnière de la demande observée normalement se produise au cours de l'exercice 2022, son incidence sera vraisemblablement atténuée. Malgré les signes positifs de reprise de la circulation aérienne observés au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2022, la demande future de transport demeure incertaine compte tenu de l'apparition de nouveaux variants de la COVID-19, de l'évolution des restrictions gouvernementales en matière de voyages au Canada et ailleurs dans le monde de même que de la volatilité accrue découlant du conflit en Ukraine.

La Société ne cesse de revoir, de surveiller et de gérer ses dépenses, demeurant en bonne posture pour participer au redressement postpandémique du transport aérien tout en investissant stratégiquement dans l'avenir à long terme de la Société. Nous continuons d'assurer le maintien du système canadien de navigation aérienne en tant que service essentiel ainsi que la sûreté et le bien-être de nos employés.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

Les autres (produits) et charges fluctuent essentiellement en raison des éléments suivants :

- les ajustements de la juste valeur à l'égard des placements, y compris le placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon, qui varient selon des facteurs liés au marché et l'évolution des prévisions quant aux pertes sur créances;
- les variations des charges d'intérêts nettes liées aux avantages du personnel en raison des variations des taux d'actualisation;
- les variations des (profits) ou pertes de change en raison du raffermissement ou du fléchissement du dollar canadien comparativement aux devises dans lesquelles transige la Société, soit essentiellement le dollar américain.

Le mouvement net des comptes de report réglementaires fluctue en raison surtout de ce qui suit :

- les variations du compte de stabilisation des tarifs fondées sur les écarts par rapport aux résultats prévus et l'ajustement initial approuvé;
- le recouvrement des cotisations au titre du déficit de solvabilité des régimes de retraite effectuées;
- les variations des cotisations et charges liées aux régimes de retraite du personnel;
- les variations des autres avantages du personnel, y compris les résultats favorables ou défavorables du régime d'ILD ainsi que les exigences en matière de capitalisation;
- les variations du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon, avant impôt;
- les variations de l'impôt sur le résultat;
- les variations des pertes de crédit attendues.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2021 présente notre façon de gérer notre trésorerie et nos sources de financement. Nous n'avons pas modifié cette approche au cours du semestre clos le 28 février 2022.

Au 28 février 2022, les liquidités dont nous disposions se composaient d'un montant de 367 \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que d'un montant de 849 \$ disponible aux termes de nos facilités de crédit consenties à des fins générales. De plus, nous disposions de facilités de lettres de crédit aux fins de capitalisation des régimes de retraite de 810 \$ dont une tranche de 165 \$ était inutilisée (se reporter à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Liquidités et stratégie de financement »).

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 28 février 2022

	Trimestres clos les 28 février		
	2022	2021	Variation (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :			
Exploitation	43 \$	(118) \$	161 \$
Investissement	(10)	50	(60)
Financement	–	247	(247)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement	33	179	(146)
Incidence du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1)	(1)	–
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	32	178	(146)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	335	320	15
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	367 \$	498 \$	(131) \$
Flux de trésorerie disponibles (mesure financière non conforme aux PCGR) :			
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :			
Exploitation	43 \$	(118) \$	161 \$
Dépenses d'investissement ¹⁾	(20)	(19)	(1)
Investissement dans les actifs réglementaires ¹⁾	(2)	(1)	(1)
Produit tiré de la vente d'une participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence ²⁾	7	–	7
Paiement au titre des obligations locatives ¹⁾	–	(1)	1
Flux de trésorerie disponibles	28 \$	(139) \$	167 \$

¹⁾ Se reporter aux tableaux des flux de trésorerie figurant dans nos états financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2022.

Comme il est indiqué au tableau précédent, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 32 \$ pour le trimestre clos le 28 février 2022 et la Société a affiché des flux de trésorerie disponibles positifs de 28 \$. Il s'agit là d'une mesure financière non conforme aux PCGR définie à la rubrique « INTRODUCTION – Faits saillants financiers – Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 28 février 2022 ».

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour le trimestre clos le 28 février 2022 ont correspondu à des entrées de trésorerie de 43 \$, en comparaison de sorties de trésorerie de 118 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2021. L'écart de 161 \$ s'explique principalement par l'augmentation de 161 \$ des montants reçus au titre des redevances d'usage attribuable à la hausse de la circulation aérienne et à l'encaissement de redevances d'usage reportées, par la baisse de 10 \$ des paiements aux membres du personnel et aux fournisseurs ainsi que par le recul de 10 \$ des cotisations aux régimes de retraite au titre des services rendus au cours de la période, surtout du fait du moment de certains paiements, facteurs neutralisés en partie par la diminution de 26 \$ des sommes reçues aux termes du programme d'aide gouvernementale, à savoir la SSUC.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement pour le trimestre clos le 28 février 2022 ont correspondu à des sorties de trésorerie de 10 \$, en comparaison d'entrées de trésorerie de 50 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2021. L'écart de 60 \$ se rapporte avant tout au produit de 70 \$ tiré des placements à court terme arrivés à échéance au cours de l'exercice 2021, neutralisé en partie par le produit et le remboursement d'un prêt de 12 \$ liés à la vente du placement de la Société dans Searidge à l'exercice 2022.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement pour le trimestre clos le 28 février 2022 ont été de néant, comparativement à des entrées de trésorerie de 247 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2021. La variation est essentiellement attribuable à l'émission de billets d'obligation générale de 500 \$, annulée en partie par le remboursement des billets d'obligation générale de série BMT 2011-1 de 250 \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2021. Aucune opération de la sorte n'a eu lieu au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2022.

Flux de trésorerie pour le semestre clos le 28 février 2022

	Semestres clos les 28 février		
	2022	2021	Variation (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :			
Exploitation	86 \$	(249) \$	335 \$
Investissement	(36)	36	(72)
Financement	(1)	23	24
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement	49	(190)	239
Incidence du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1)	(1)	–
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	48	(191)	239
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	319	689	(370)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	367 \$	498 \$	(131) \$
Flux de trésorerie disponibles (mesure financière non conforme aux PCGR) :			
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :			
Exploitation	86 \$	(249) \$	335 \$
Dépenses d'investissement ¹⁾	(43)	(36)	(7)
Investissement dans les actifs réglementaires ¹⁾	(3)	(2)	(1)
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles ¹⁾	–	4	(4)
Produit tiré de la vente d'une participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence ¹⁾	7	–	7
Païement au titre des obligations locatives ¹⁾	(1)	(2)	1
Flux de trésorerie disponibles	46 \$	(285) \$	331 \$

¹⁾ Se reporter aux tableaux des flux de trésorerie figurant dans nos états financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2022.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

Comme il est indiqué au tableau précédent, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 48 \$ pour le semestre clos le 28 février 2022 et la Société a affiché des flux de trésorerie disponibles positifs de 46 \$. Il s'agit là d'une mesure financière non conforme aux PCGR définie à la rubrique « INTRODUCTION – Faits saillants financiers – Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 28 février 2022 ».

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour le semestre clos le 28 février 2022 ont correspondu à des entrées de trésorerie de 86 \$, en regard de sorties de trésorerie de 249 \$ pour le semestre clos le 28 février 2021, ce qui s'explique principalement par l'augmentation de 338 \$ des montants reçus au titre des redevances d'usage attribuable à la reprise de la circulation aérienne et à l'encaissement de redevances d'usage reportées, par la baisse de 28 \$ des paiements aux membres du personnel et aux fournisseurs ainsi que par le recul de 18 \$ des cotisations aux régimes de retraite au titre des services rendus au cours de la période, surtout du fait du moment de certains paiements, facteurs neutralisés en partie par la diminution de 54 \$ des sommes reçues aux termes du programme d'aide gouvernementale, à savoir la SSUC.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement pour le semestre clos le 28 février 2022 ont correspondu à des sorties de trésorerie de 36 \$, en comparaison d'entrées de trésorerie de 36 \$ pour le semestre clos le 28 février 2021. L'écart de 72 \$ se rapporte avant tout au produit de 70 \$ tiré des placements à court terme arrivés à échéance au cours de l'exercice 2021 et à l'augmentation de 7 \$ des dépenses d'investissement, facteurs neutralisés en partie par le produit et le remboursement d'un prêt de 10 \$ liés à la vente du placement de la Société dans Searidge à l'exercice 2022.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement pour le semestre clos le 28 février 2022 ont correspondu à des sorties de trésorerie de 1 \$, en comparaison d'entrées de trésorerie de 23 \$ pour le semestre clos le 28 février 2021. La variation est essentiellement attribuable à l'émission de billets d'obligation générale de 500 \$, annulée en partie par le remboursement des billets d'obligation générale de série BMT 2011-1 de 250 \$ et le remboursement de 223 \$ sur les sommes prélevées sur la facilité de crédit consortiale de la Société à l'exercice 2021. Aucune opération de la sorte n'a eu lieu au cours de l'exercice 2022.

Liquidités et stratégie de financement

Nos liquidités et notre stratégie de financement n'ont pas changé par rapport à celles présentées dans notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2021.

Nous sommes exposés à un risque de refinancement lié à l'échéance de nos obligations et billets, y compris le versement annuel de principal de 25 \$ exigible sur les obligations-recettes à amortissement de série 97-2. Nous atténuons ce risque en nous assurant que nous avons accès à des facilités de crédit consenties d'un montant suffisant pour couvrir nos besoins de refinancement en cas de perturbation temporaire des marchés financiers ou d'accès bloqué aux marchés pour toute raison.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable auprès d'un consortium d'institutions financières canadiennes de même que de facilités de lettres de crédit distinctes aux fins de la capitalisation des régimes de retraite. Au 28 février 2022, les facilités de crédit étaient utilisées comme suit.

Facilités de crédit à des fins générales :	
Facilité de crédit conclue avec un consortium d'institutions financières canadiennes ^{1), 2)}	850 \$
Moins : les lettres de crédit en cours à d'autres fins ²⁾	<u>1</u>
Capacité d'emprunt consentie inutilisée	849
Moins : les sommes affectées au fonds de réserve pour l'exploitation et l'entretien ³⁾	<u>257</u>
Fonds pouvant être utilisés sans restriction	<u>592 \$</u>
Facilités de crédit aux fins de capitalisation des régimes de retraite :	
Facilités de lettres de crédit aux fins de capitalisation des régimes de retraite ⁴⁾	810 \$
Moins : les lettres de crédit en cours aux fins de capitalisation des régimes de retraite ⁴⁾	<u>645</u>
Capacité d'emprunt consentie inutilisée	<u>165 \$</u>

- ¹⁾ La facilité de crédit de la Société consentie par un consortium d'institutions financières canadiennes d'un montant de 850 \$ est constituée de deux tranches de montants égaux échéant le 26 mars 2024 et le 26 mars 2026, respectivement. En mars 2022, la facilité de crédit a été prorogée et les deux tranches échoiront à présent le 26 mars 2025 et le 26 mars 2027, respectivement. La convention relative à la facilité de crédit prévoit des emprunts à divers taux d'intérêt fondés sur certains taux de référence, plus précisément le taux préférentiel et le taux des acceptations bancaires au Canada, ainsi que sur la cote de crédit de la Société au moment du prélèvement. La Société est tenue de payer des commissions d'engagement qui sont tributaires de sa cote de crédit. Au 28 février 2022, la Société respectait les clauses restrictives de la facilité de crédit.
- ²⁾ Au 28 février 2022, un montant de 1 \$ avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable non engagée. En lien avec cette facilité, une attribution de 25 \$ auprès d'une institution financière canadienne a été effectuée aux termes de la facilité de crédit consentie de 850 \$.
- ³⁾ Le fonds de réserve pour l'exploitation et l'entretien peut servir à régler les charges d'exploitation et d'entretien, au besoin (se reporter également à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Instruments financiers et gestion des risques – Fonds de réserve et instruments financiers »).
- ⁴⁾ Les facilités de lettres de crédit aux fins de capitalisation des régimes de retraite comportent quatre facilités auprès d'institutions financières canadiennes, dont une tranche de 400 \$ arrivera à échéance le 31 décembre 2022 et une tranche de 410 \$ arrivera à échéance le 31 décembre 2023, à moins qu'elles ne soient prorogées.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

Le tableau qui suit présente les éléments de notre dette à long terme, de nos liquidités et de nos placements.

	28 février 2022	31 août 2021
DETTE À LONG TERME		
Obligations et billets à payer		
Aux termes de l'acte de fiducie cadre	400 \$	400 \$
Aux termes de l'acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale	2 125	2 125
	<u>2 525</u>	<u>2 525</u>
Ajustements visant à tenir compte des frais de financement différés	(13)	(13)
Total des obligations et billets à payer	2 512	2 512
Moins la partie courante de la dette à long terme	(25)	(25)
Total de la dette à long terme	<u>2 487 \$</u>	<u>2 487 \$</u>
LIQUIDITÉS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	367 \$	319 \$
Fonds de réserve pour le service de la dette	74	73
Capacité d'emprunt consentie inutilisée	849	848
Total des liquidités	<u>1 290 \$</u>	<u>1 240 \$</u>

Cotes de crédit

Les cotes de crédit suivantes ont été attribuées aux titres d'emprunt de la Société.

Agences de notation	Titres de premier rang	Billets d'obligation générale	Perspective
Moody's Investors Service (Moody's)	Aa2	Aa2	Stable
Standard & Poor's (S&P)	AA-	A+	Stable

Le 9 février 2022, Moody's a publié la mise à jour annuelle de son avis de crédit confirmant l'évaluation de la solidité intrinsèque de NAV CANADA à Aa2 et la cote de ses titres subordonnés et de premier rang à Aa2. Moody's a relevé les forces suivantes du profil de crédit de la Société :

- infrastructures essentielles pour le système de transport aérien au Canada;
- monopole fournissant des services de navigation aérienne civile sur une très vaste étendue de l'espace aérien;

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

- pouvoir légiféré d'établir des tarifs et de percevoir des redevances et frais selon les besoins, permettant de satisfaire les exigences financières, ce qui assure un bon niveau de prévisibilité des flux de trésorerie;
- programme de dépenses d'investissement réalisable.

Moody's a toutefois relevé les facteurs suivants qui, selon elle, pourraient nuire au profil de crédit :

- répercussions négatives importantes à court terme de l'éclosion du coronavirus sur les produits découlant de l'amenuisement des volumes de circulation aérienne;
- régime de retraite à prestations définies qui nécessite des appels de fonds récurrents.

Moody's a affirmé que la perspective « stable » tient compte du fait qu'elle s'attend à ce que NAV CANADA continue de gérer ses flux de trésorerie au moyen des hausses de tarifs nécessaires pour compenser l'amenuisement actuel des volumes de circulation aérienne occasionné par l'éclosion du coronavirus et qu'elle maintienne de bons niveaux de liquidités.

Le 10 mars 2022, S&P a publié la mise à jour annuelle de son avis de crédit confirmant la cote de « AA- » quant aux titres de créance à long terme et aux titres de créance de premier rang garantis, ainsi que la cote de « A+ » pour les titres de créance subordonnés, avec une perspective stable. S&P a noté que « la reprise du volume de circulation aérienne dans l'espace aérien contrôlé par NAV CANADA s'est accélérée depuis juin 2021 et que la demande de voyages aériens semble robuste, les restrictions liées à la pandémie étant progressivement abrogées. Nous prévoyons que les paramètres de crédit de l'entreprise s'amélioreront sensiblement au cours de l'exercice 2022 et par la suite, au fur et à mesure que le volume se rétablira vers les niveaux d'avant la pandémie au cours des prochaines années. Toutefois, nous reconnaissons que des incertitudes importantes demeurent, car de nouveaux variants du coronavirus, ainsi que des tensions géopolitiques, et leurs retombées économiques potentielles, font peser des risques sur la voie de la reprise ».

S&P a affirmé que la perspective stable reflète son opinion selon laquelle les principaux paramètres financiers de NAV CANADA s'amélioreront considérablement au cours des deux prochaines années, à mesure que la circulation aérienne reviendra graduellement aux niveaux d'avant la pandémie.

Besoins en trésorerie

Les renseignements suivants à l'égard de nos obligations contractuelles et autres engagements résument certaines des exigences liées à la situation de trésorerie et aux sources de financement qui nous incombent et qui ont changé par rapport à celles présentées dans notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2021.

Régimes de retraite

Le 23 février 2022, la Société a reçu l'approbation du Bureau du surintendant des institutions financières Canada lui permettant de fusionner le régime de retraite de la haute direction de NAV CANADA et le régime de retraite de NAV CANADA en date du 1^{er} janvier 2021. Les actifs du régime de retraite de la haute direction de NAV CANADA, qui étaient détenus de façon distincte avant l'approbation, seront transférés en 2022. Compte tenu de la taille relative des deux régimes, la fusion aura une incidence négligeable sur le régime de retraite de NAV CANADA et n'aura aucun effet sur l'ensemble des obligations de NAV CANADA.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

Obligations contractuelles

Le tableau ci-dessous présente une répartition des obligations contractuelles au 28 février 2022 pour les cinq prochains exercices et par la suite. Le total des obligations contractuelles exclut les engagements relatifs à des biens et des services dans le cours normal des activités. Sont également exclus les autres passifs à long terme du fait principalement de l'incertitude quant au calendrier des flux de trésorerie et des éléments sans effet sur la trésorerie.

	Paiements à effectuer pour les exercices qui seront clos les 31 août						
	Total	2022	2023	2024	2025	2026	Par la suite
Dette à long terme (y compris la partie courante) ^{1), 2)}	2 525 \$	25 \$	25 \$	225 \$	25 \$	325 \$	1 900 \$
Paiements d'intérêts ²⁾	1 368	40	80	78	75	72	1 023
Engagements en capital	110	49	14	12	8	5	22
Obligation locative	1	1	–	–	–	–	–
Obligation locative future ³⁾	59	–	2	3	3	3	48
Engagement de prêt à une partie liée ⁴⁾	14	14	–	–	–	–	–
Total des obligations contractuelles	4 077 \$	129 \$	121 \$	318 \$	111 \$	405 \$	2 993 \$

1) Les paiements représentent un principal de 2 525 \$. La Société peut choisir de rembourser une partie de ces emprunts avec les liquidités disponibles ou d'augmenter la taille d'un refinancement pour générer des liquidités additionnelles ou à d'autres fins, ou encore d'également racheter intégralement ou en partie une émission avant sa date d'échéance prévue.

2) De plus amples renseignements sur les taux d'intérêt et les dates d'échéance de la dette à long terme sont présentés à la note 13 afférente aux états financiers annuels de 2021.

3) La Société a pris un engagement en ce qui a trait au contrat de location visant les bureaux abritant son siège social qui entrera en vigueur au cours de l'exercice qui sera clos le 31 août 2023. L'engagement représente environ 3 \$ par année et s'étendra sur 20 ans. Le contrat de location actuel visant les bureaux abritant le siège social arrivera à échéance le 31 octobre 2022.

4) La Société a conclu une entente avec Aireon en vue de fournir à celle-ci un prêt subordonné d'un montant d'au plus 14 \$ CA (11 \$ US).

Les lettres de crédit de la Société sont analysées à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Liquidités et stratégie de financement ».

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

Gestion du capital

L'approche et les objectifs de la direction en matière de gestion du capital sont les mêmes que ceux décrits dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2021 de la Société.

Instruments financiers et gestion des risques

Fonds de réserve et instruments financiers

Aux termes de l'acte de fiducie cadre, nous maintenons un fonds de réserve pour le service de la dette et un fonds de réserve pour l'exploitation et l'entretien. Nous sommes également tenus de conserver un certain montant de biens liquides aux termes de l'acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale. Les exigences au titre du fonds de réserve pour le service de la dette et du fonds de réserve pour l'exploitation et l'entretien sont les mêmes que celles décrites dans notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2021.

Gestion des risques financiers

La Société est exposée à plusieurs risques, y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque lié aux prix, le risque de crédit et le risque de liquidité, du fait qu'elle détient des instruments financiers. L'exposition de la Société aux risques financiers et sa façon de gérer chacun de ces risques sont décrites dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2021 de la Société. Ces risques et la gestion par la Société de son exposition à ces risques n'ont pas changé significativement au cours du semestre clos le 28 février 2022, à l'exception de ce qui est mentionné à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Liquidités et stratégie de financement ».

Couverture d'assurance

Notre programme d'assurance-responsabilité pour l'aviation a été renouvelé le 15 novembre 2021 pour une période de un an. Cette police d'assurance couvre l'ensemble de nos responsabilités envers des tiers en ce qui a trait au SNA. La Société est aussi couverte par d'autres types de polices d'assurance que la direction juge appropriées compte tenu de la nature de nos activités. Cette assurance n'entraîne pas de coûts considérables pour la Société.

La Société est tenue par contrat d'indemniser le gouvernement du Canada à l'égard de toute perte qu'il subirait ou qui lui serait réclamée, et qui est couverte par l'assurance responsabilité applicable à l'aviation de la Société.

Procédures judiciaires

La Société est partie à certaines procédures judiciaires dans le cours normal de ses activités. La direction ne prévoit pas que l'issue de l'une ou l'autre de ces procédures aura une incidence négative importante sur la situation financière consolidée de la Société ni sur ses résultats d'exploitation consolidés.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022
(en millions de dollars canadiens)

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées dans les états financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2022 figurent à la note 3 afférente aux états financiers annuels de l'exercice 2021, à l'exception du changement de méthode comptable décrit ci-après. Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées.

- Coûts de mise en œuvre d'accords de logiciels-services (ou d'infonuagique)

Dans la foulée de la décision relative au programme de travail de l'IFRS Interpretations Committee portant sur les coûts de configuration ou de personnalisation dans un accord d'infonuagique (IAS 38), la Société a revu sa méthode comptable liée aux coûts de mise en œuvre d'accords d'infonuagique. La Société a apprécié si ces coûts donnaient lieu à une immobilisation incorporelle logicielle contrôlée par la Société et, lors de l'application des directives prévues dans la décision relative au programme de travail, il a été déterminé que ces coûts ne donnaient généralement pas lieu à un tel actif. Par conséquent, les coûts de mise en œuvre d'accords d'infonuagique sont comptabilisés dans les charges d'exploitation dans les états du résultat net à mesure qu'ils sont engagés.

En sa qualité de régulateur de tarifs, le conseil a approuvé la création de soldes de comptes de report réglementaires à l'égard de ces coûts. Ces soldes seront recouverts progressivement par le biais de leur amortissement sur la durée des accords d'infonuagique.

Ces changements ont été appliqués sur une base rétrospective.

En raison de ce changement de méthode comptable, les immobilisations incorporelles ont diminué de 43 \$ et les soldes débiteurs des comptes de report réglementaires ont augmenté de 43 \$ au 31 août 2021 par rapport aux montants présentés dans les états financiers annuels de 2021. Après application de la comptabilité des activités à tarifs réglementés, ce changement n'a eu aucune incidence nette sur le résultat net.

PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS

L'établissement des états financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2022 exige que la direction ait recours à son jugement et fasse des estimations à l'égard d'événements futurs.

Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et ils sont fondés sur l'expérience antérieure et d'autres facteurs, y compris les attentes quant aux événements futurs jugés raisonnables selon les circonstances. Les estimations comptables, par définition, correspondent rarement aux résultats réels.

Les jugements critiques et les principales sources d'incertitude à l'égard des estimations sont présentés à la note 2 d) afférente aux états financiers de l'exercice 2021.

Les principales estimations comptables et les jugements significatifs formulés lors de l'établissement des états financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2022 de la Société sont conformes à ceux qui ont été formulés lors de l'établissement de nos états financiers de l'exercice 2021 et qui sont décrits dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2021.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Aucun changement n'est survenu dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») de la Société au cours du trimestre clos le 28 février 2022 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le CIIF de la Société.